

Boigny-sur-Bionne \ Bou \ La Chapelle-Saint-Mesmin \ Chanteau \ Chécy \  
Combleux \ Fleury-les-Aubrais \ Ingré \ Mardié \ Marigny-les-Usages \  
Olivet \ Orléans \ Ormes \ Saint-Cyr-en-Val \ Saint-Denis-en-Val \  
Saint-Hilaire-Saint-Mesmin \ Saint-Jean-de-Braye \ Saint-Jean-de-la-Ruelle \  
Saint-Jean-le-Blanc \ Saint-Privé-Saint-Mesmin \ Saran \ Semoy \

LA LETTRE  
D'INFORMATION  
D'ORLÉANS  
n° 42  
MARS 2020 MÉTROPOLE

# Orléans Métropole

[www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)

ÉDITO

En raison de la période pré-électorale pour le scrutin des 15 et 22 mars 2020 (articles L.52-1 et L.52-8 du Code électoral), l'éditorial du président d'Orléans Métropole est suspendu jusqu'au prochain renouvellement du conseil métropolitain.

2

## PLAN CLIMAT

Le territoire prêt pour sa transition écologique

3

## NOUVELLE SAISON

Parc floral de La Source une sacrée nature !

3

## TRANSPORT

L'électrique gagne du terrain

4

## EAU POTABLE

Pour que l'eau coule plus douce à Saint-Jean-de-Braye



Le 20 mars, le Parc floral de La Source, aujourd'hui sous gestion métropolitaine, ouvre une saison riche en rendez-vous intergénérationnels comme ces 4 et 5 avril, avec le 10<sup>e</sup> salon des arts du jardin. Une invitation à (re)découvrir le premier site touristique du Loiret.

ORLÉANS  
MÉTROPOLE

# Le territoire prêt pour sa transition écologique



## PLAN CLIMAT

La métropole orléanaise a adopté son Plan climat-air-énergie territorial, véritable feuille de route de la transition énergétique et climatique. Trente-trois actions sont inscrites sur la période 2019-2025, dans nombreux domaines : mobilité, urbanisme, énergie, bâtiments...

**D**evenir un territoire à énergie positive à l'horizon 2050», c'est l'ambition de la métropole orléanaise, qui a adopté tout récemment, après un long processus de diagnostic et de coconstruction,

son Plan climat air énergie territorial (PCAET), à l'unanimité du conseil métropolitain. Le territoire enclenche ainsi sa transition énergétique pour lutter contre le dérèglement climatique, réduire sa vulnérabilité face à la fluctuation du coût de l'énergie et favoriser la production d'énergies renouvelables.

### AGIR ET ÉVALUER

Bien sûr, pour tendre vers ce résultat, il va falloir procéder par phases et s'assurer de l'efficacité des actions engagées en procédant à leur évaluation. La première période porte jusqu'en 2025 et se fixe, d'emblée, des objectifs ambitieux (ci-dessous).

### CHANGER ET IMPLIQUER

La quasi-totalité des composantes du territoire sont concernées par le plan d'action : des bâtiments, visant la sobriété et l'efficacité énergétiques, à l'énergie (renouvelable, recours aux produits biosourcés), en passant par la mobilité (adaptée à la diversité des espaces et respectueuse de l'environnement), et l'urbanisme (résilient et respectueux de la qualité de l'air). La réussite repose également sur la conduite du changement dans les organisations et sur l'implication de tous.

### INVESTIR ET ENGAGER

Une enveloppe de 23,4 millions d'euros (83€ par habitant), dont 19 M€ d'investissement, est prévue pour mener les 33 actions prévues au PCAET durant cette première période 2019-2025. À titre d'exemples : l'ouverture d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique à destination des professionnels, la création d'un observatoire de l'énergie



et du climat, le déploiement du plan vélo (approuvé en juillet 2019) et du projet E-bus pour tendre vers une mobilité 100% décarbonée ou encore l'engagement du Projet territorial agricole et alimentaire pour manger local, de qualité, tout en préservant nos ressources naturelles.

En suivant cette trajectoire, le territoire espère réduire de 50% ses consommations d'énergie à l'horizon 2050, et de 75% les émissions de gaz à effet de serre, et multiplier par 8 le recours aux énergies renouvelables. ■



Réduire nos consommations d'énergie



Multiplier nos productions d'énergies renouvelables



Diminuer nos émissions de gaz à effet de serre





NOUVELLE SAISON

# Parc floral : sacrée nature !

**P**assé sous gestion métropolitaine le 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Parc floral de La Source donne, le 20 mars, le coup d'envoi d'une saison tout public et haute en couleur. Car cet écrin de nature, situé au sud d'Orléans, est d'abord une invitation à vivre les saisons au détour des floraisons d'iris (à partir de mi-mai) –le parc fait d'ailleurs partie de la Route des iris et du Conservatoire des collections végétales spécialisées–, des roses (de juin à septembre) ou encore des dahlias (mi-juillet). Le site compte aussi un potager, une zone tropicale, une serre où virevoltent des papillons aux couleurs bigarrées, ainsi qu'une nouvelle mini-ferme avec poules, ânes, chèvres, cochon, moutons et autres poneys.

Chaque saison est par ailleurs émaillée de rendez-vous incontournables, comme le cycle de conférences « Place aux fleurs ! » de l'historienne Anne-Marie Royer-Pantin, les spectacles jeunesse en plein air et les nocturnes. Très attendu aussi, le Salon des arts du jardin, les 4 et 5 avril, où les professionnels fourmillent d'idées et de conseils pour sublimer massifs et terrasses. En juin, les Rendez-vous aux jardins s'intéresseront à la « transmission des savoirs ». Et les 19 et 20 septembre, les Journées du patrimoine permettront une découverte gratuite de toutes ces richesses qui valent au Parc floral de La Source la première place des sites touristiques du Loiret. ■ **MARYLINE PRÉVOST**



© CHLOÉ VANEL

## Au nom de la rose

En téléchargeant l'application Kwys (accès sur Android et Apple Store), le visiteur va désormais pouvoir s'informer en temps réel, via 10 capteurs connectés, sur la roseraie et une partie des variétés présentées. Le dispositif a été conçu par la start-up

Protomotech, installée au Lab'O, et le contenu des notifications (nom, date de création, origine de la rose, obtenteur...), par l'équipe du Parc floral de La Source. Pour rappel, le site fait partie depuis 2019 de la Route de la rose de l'Agence de développement et de réservation touristique du Loiret ([www.routedelarose.fr](http://www.routedelarose.fr)).

## EN PRATIQUE

+ d'infos sur le Parc floral de La Source, les horaires, les abonnements et le programme au 02 38 49 30 00, sur [www.parcfloraldelasource.com](http://www.parcfloraldelasource.com), sur les réseaux sociaux et, chaque mois, dans notre guide *On sort !* (en central de ce numéro)

TRANSPORT

## L'électrique gagne du terrain

**L**a transition énergétique des transports publics est bel et bien engagée dans la métropole. Actuellement, 27 véhicules électriques circulent sur le réseau Tao : 6 bus, dont 2 articulés, 6 minibus sur la ligne 25, 8 sur les lignes L et O, ainsi que 7 véhicules dédiés au transport à la demande. Plusieurs d'entre eux étaient exposés, le 5 février dernier, devant l'Espace Saint-Marc. Et la démarche va s'accélérer en 2021, avec l'arrivée des 29 E-bus du constructeur espagnol Irizar (lire Lettre Orléans Métropole 41), ce qui portera à 41 le nombre de véhicules électriques en circulation, soit près d'un quart du parc total. L'objectif de la Métropole, inscrit dans son projet de territoire et affirmé dans le Plan climat air énergie territorial dont elle vient de se doter (lire par ailleurs), est de proposer aux habitants des solutions de mobilité douces, durables et 100% décarbonées pour 2030. ■



© MICHAËL SIMON

## PORTES OUVERTES AU CFA

Le centre de formation d'apprentis Orléans Métropole, 9, rue du Onze-Novembre, organise des portes ouvertes le mercredi 18 mars, de 13h30 à 17h30, et le samedi 21 mars, de 9h à 13h. Collégiens, lycéens, apprentis, familles, demandeurs d'emploi, adultes en reconversion professionnelle pourront s'y informer sur les enseignements proposés, du CAP au BTS en passant par les bachelors et les formations continues pour adulte. Neuf secteurs d'activité sont représentés (immobilier, commerce, assistant de vie aux familles, services, ébénisterie-design des mobiliers, électrotechnique domotique, systèmes numériques, petite enfance, tourisme...), auxquels il faut ajouter le nouveau BTS maintenance des systèmes de production, en partenariat avec l'Institut de formation des métiers de l'agroalimentaire (IFRIA) Centre-Val de Loire. + d'infos : 02 38 83 81 81 ou [www.cfa.orleans-metropole.fr](http://www.cfa.orleans-metropole.fr)



EAU POTABLE

# Pour que l'eau coule douce à Saint-Jean-de-Braye

d'une usine de décarbonatation, en décembre 2019, au groupement Suez-Ragot. Le chantier est sur le point de démarrer. L'équipement – parmi les premiers de ce type en France – se situera sur l'emplacement actuel de la zone de forage de la Fosse Bélaude, au pied du château d'eau. La technique employée est « simple » : « *L'élimination du calcaire se fait grâce à une membrane* », explique Jean-Charles Bonnet, responsable commercial pour Suez Eaux France constructions Grand Ouest. Cette dernière agit comme un tamis en emprisonnant le calcaire contenu dans l'eau envoyée sous pression. L'usine pourra traiter 300 m<sup>3</sup>/h, avec possibilité de porter, à terme, sa capacité à 400 m<sup>3</sup>/h. La mise en service de l'usine est prévue dans le courant du second semestre 2021, sans coupure d'eau envisagée durant la construction. Cet équipement représente un investissement de 5,8 M€ HT, dont 1 M€ apporté par la commune de Saint-Jean-de-Braye. L'augmentation de 0,20€ du m<sup>3</sup> d'eau permettra de couvrir les frais de fonctionnement, ce qui représentera, pour une consommation annuelle moyenne de 120 m<sup>3</sup> d'eau, une augmentation d'environ 25€.

À l'est de la métropole, l'eau est réputée « dure », entendez chargée en calcaire. Bonne pour la santé, donc, car riche en sels minéraux, mais néfaste pour les équipements domestiques, que le tartre a tôt fait d'endommager ! Le problème, connu depuis longtemps, a conduit la Ville de Saint-Jean de Braye à réfléchir, au moment du passage en régie, à l'installation d'un système capable d'adoucir l'eau destinée à la consommation. Entre-temps, la gestion de l'eau potable est devenue compétence métropolitaine. C'est donc avec Orléans Métropole que la commune a mûri son projet, qui a conduit, après études et concertation des habitants, à l'attribution du marché de construction

## PROCHAIN CONSEIL D'ORLÉANS MÉTROPOLE

En raison du scrutin des 15 et 22 mars 2020, il n'y aura pas de conseil métropolitain ce mois-ci. Le conseil métropolitain d'installation suivant les élections se tiendra en avril.



© JEAN BUVO

## RÉSIDENCE D'ACCUEIL PASSERELLE 45

L'association Passerelle 45 a inauguré sa résidence d'accueil pour personnes en situation de handicap psychique. Réalisé par les Résidences de l'Orléanais, cet ensemble se situe à Chécy, au cœur de l'éco-quartier des Hauts de Grainloup. Ce projet avait remporté en mai 2019 le prix de l'innovation du logement social décerné par Orléans Métropole.

## COLLECTE DES ENCOMBRANTS 2020

La collecte des objets encombrants reprend en 2020, à Saint-Jean-de la Ruelle fin mars-début avril, puis dans les autres communes de la métropole, à partir de mai.

- Pour connaître la date de passage, rendez-vous sur la carte interactive : [orleans-metropole.fr/dechets](http://orleans-metropole.fr/dechets)
- Autre option : donner une 2<sup>e</sup> vie à vos objets en les déposant dans les locaux de réemploi des déchetteries de Saran et Ingré, ou sur [sauve-un-objet.fr](http://sauve-un-objet.fr)

## CHAUFFAGE URBAIN

La ville de Saint-Jean-de-la-Ruelle, désireuse de s'engager davantage dans la transition énergétique, a signé le contrat de raccordement des bâtiments communaux au réseau de chaleur urbain SODC. Il est alimenté par la chaufferie biomasse située sur le terrain des Groues.

© JEAN BUVO



## EMPLOI 2 000 emplois, 2 000 sourires

Le 8<sup>e</sup> salon 2000 emplois, 2000 sourires se déroulera le mardi 7 avril, de 9h à 17h, au Zénith d'Orléans. Pour rappel, ce rendez-vous ouvert à tous vise à accompagner, en amont, les demandeurs d'emploi dans leur recherche et à les mettre en relation de manière directe et affinée avec les recruteurs. Au programme, espaces coaching (préparation à l'entretien, travail sur la lettre de motivation, le CV, les données des réseaux sociaux) et ateliers de remise en confiance. À noter, 14 000 offres d'emploi (CDD, CDI, jobs d'été, intérim) seront consultables sur les bornes numériques. Près de 80 entreprises, tous secteurs confondus, et 40 organismes de formation de la région Centre-Val de Loire sont attendus pour l'événement. Accès gratuit.

Zénith d'Orléans, 1, rue du Président-Schuman, à Orléans.  
Info sur [www.2000emplois2000sourires.com](http://www.2000emplois2000sourires.com)



Directeur de publication : O. Carré • Directeur de rédaction : J. Goeppfert • Coordination : A. di Tommaso • Rédaction : Armelle di Tommaso, Michaël Simon et Maryline Prévost • Maquette : L. Scipion • Photos : J. Puyo, J. Grelet • Impression : SIEP - Papier issu de forêts gérées de façon responsable, fabriqué et imprimé dans des usines disposant de démarches certifiées de maîtrise des impacts sur l'environnement • Numéro d'ISSN 2553-7814 • Dépôt légal à parution • Publication d'Orléans Métropole : Espace Saint-Marc - 5 place du 6 juin 1944 - 45000 Orléans - Tél. : 02 38 79 27 65 - [www.orleans-metropole.fr](http://www.orleans-metropole.fr)